

INTERVENTION PLANIFIEE 937
N/REF : 1/09/2025 51H55 C:000831 I:00134

Copropriété Marcais Martin
Représenté par Mme GENOVESE
20, RUE MARCAIS MARTIN
35200 RENNES

IMMEUBLE : COP. MARCAIS MARTIN
20, RUE MARCAIS MARTIN
.
35000 RENNES

Rennes, le 23 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 20 - MR B00 06 37 25 23 79 PRESIDENT DE LA COPROPRIETE
CONTACT SUR PLACE : MR GEMIN 02 99 65 09 55
MOTIF : Intervention annuelle
Donneur d'ordre : M. B B00

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression
et d'une pompe d'aspiration.

----- PREVENIR AU MOINS 1 SEMAINE AVANT L'INTERVENTION -----

ENTRETIEN DU 22/09 :
- 1 SIPHON EAUX USEES EN CAVE
- 1 BONDE DE SOL EAUX PLUVIALES SITUEE COUR

1 FOIS/AN

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 23/09/25 a 09H37 M. B B00

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUI TE QUI APPARAITRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Entretien Siphon et Bonde Siphonide	1	166,08	166,08
TOTAL H.T.				166,08
T.V.A. a 10,00%				16,60
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>182,68</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.